

RAPPORT DU MAIRE 2013

En vertu de l'article 955 du Code municipal, je vous fais le présent rapport sur la situation financière de la municipalité de Baie-Sainte-Catherine.

Au début de la présente année, la situation était la suivante :

1. L'actif financier constitué de l'avoir en banque, des différents comptes et des débiteurs totalisait la somme de 235 584\$ au 31 décembre 2012. Les immobilisations, quant à elles, totalisaient la somme de 1 265 130\$.
2. Le passif, à savoir : Les emprunts temporaires, les créditeurs et frais courus, les revenus reportés, ainsi que les versements exigibles sur la dette à long terme, se chiffraient à 138 744 \$ au 31 décembre 2012.
3. Au chapitre de l'avoir des contribuables, nous retrouvons, au 31 décembre 2012, un surplus accumulé de 163 529\$, des réserves financières et fonds réservés de 33 800\$, des montants à pourvoir dans le futur ainsi que de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme de 1 178 294\$.

4. Réalisation pour l'année 2013

Dans l'ensemble, pour l'exercice en cours, les prévisions budgétaires adoptées en début d'année sont respectées. Au cours de la présente année, nous avons suivi le plan d'action concerté qui avait été élaboré à la suite de la journée de consultation publique; un premier projet avait vu le jour en 2012 en collaboration avec le club de l'Âge d'or «Fadoq, La clé d'argent», et nous avons organisé «La Fête des voisins» à cet endroit.

Nous avons obtenu 16 000\$ dans le cadre du Programme régional et forestier; ce montant nous a permis d'améliorer les sentiers déjà existants.

Nous avons rebaptisé l'École qui est devenu l'Édifice Albert-Boulianne. De plus, nous avons obtenu une subvention dans le cadre du programme «Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire de DEC afin de faire des travaux d'amélioration locaux dans l'Édifice des Loisirs qui s'appelle maintenant la Salle Henri-Paul-Chamberland au montant de 27 315\$.

Ces travaux permettront d'améliorer les infrastructures existantes afin de les rendre plus adaptées aux besoins des utilisateurs.

Nous avons reçu une subvention dans le cadre du programme PARRM pour un montant de 15 000\$, cet argent servira à améliorer la rue Leclerc.

Dans le cadre du Projet Zirco, un panneau d'interprétation concernant La Batture-aux-alouettes et l'embouchure du Saguenay a été gracieusement installé au Relais d'information touristique comme cet endroit est achalandé, le panneau informera les visiteurs sur les oiseaux.

Dans le cadre de l'Entente spécifique sur la mise en valeur de la protection des paysages des MRC de la Côte de Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-est, nous avons reçu un montant de 7 500\$, ce montant a servi à faire de la recherche et proposer des

textes sur les paysages de notre municipalité, incluant l'histoire, ce travail devrait servir dans le cadre du projet de la Promenade du littoral. Nous sommes maintenant inscrits au Programme « Changez d'air » ce programme permet à ceux qui possèdent de vieilles installations de chauffage de les moderniser.

5. Évaluation

Un sommaire du rôle d'évaluation a été déposé le 28 août 2013 et notre valeur foncière est présentement de 18 994 600\$.

6. Rapport financier

M. Benoît Côté, Comptable agréé a effectué l'audit pour l'exercice financier finissant le 31 décembre 2012 conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, s'assurant par ce procédé que les états financiers ne comportent aucune anomalies significatives. À son avis, Les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Baie-Ste-Catherine au 31 décembre 2012.

7. Déneigement

Nous sommes dans notre première année d'entente avec les Entreprises de déneigement G.D. pour le déneigement de notre municipalité. Ce contrat a été accepté au montant total de 62 500\$

8. Rémunération des élus

Selon le règlement numéro 101-07 relatif à la rémunération des élus, la rémunération de base annuelle du maire est fixée à 3 165\$ et celle de chaque conseiller à 1 055\$. De plus, chaque élu aura droit à une allocation de dépenses d'un montant égal à la moitié de sa rémunération, et indexée à l'indice des prix à la consommation établie par Statistique Canada demeure inchangé à la rémunération établie en 2013.

9. Orientations pour 2014

Nous continuerons à travailler sur le plan d'action concerté élaboré à partir de la journée de consultation publique.

1. Le développement touristique

Le projet de la promenade du littoral prend forme tranquillement, il devient un parc côtier, plusieurs réunions sont prévues afin de mettre à terme ce projet

2. Le développement économique

3. Hygiène du milieu.

Dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, nous avons produit un *État de la situation et un plan d'action* pour l'ensemble de notre municipalité. De plus, nous avons réglé la plupart de nos fuites sur le réseau d'aqueduc et travaillons toujours au projet des eaux usées.

4. Nous allons travailler en partenariat avec le Ministère de la Sécurité publique afin que la Salle Henri-Paul-Chamberland

devienne un endroit où les concitoyens de la municipalité pourront se réunir en cas de problème majeur.

9. Conclusion

En terminant, je vous signale que nous prévoyons un rapport financier équilibré pour l'année.



Donald Kenny
Maire

